

↪ Une nouvelle compagnie

↪ Un nouveau contrat négocié

SOUSCRIVEZ UNE ASSURANCE SCOLAIRE ET EXTRASCOLAIRE

**FORMULE AMÉLIORÉE
70 DH / ÉLÈVE**

**FRAIS MÉDICAUX
PLAFOND (AUGMENTÉ)
12.000 DH**



**TARIF UNIQUE, COUVERTURE SUR TOUT LE MAROC, GARANTIES MAJORÉES,
PRISE EN CHARGE EN CLINIQUES, GESTION DES DOSSIERS PLUS EFFICIENTE**

L'assurance couvre les activités scolaires (trajet : Domicile - Établissement, récréation, sorties pédagogiques, sportives et culturelles), ainsi que les activités extrascolaires (ateliers périscolaires, garderie, cantine, excursions et voyages scolaires).

▪ Responsabilité civile

• Dommages corporels	2.000.000 dh
• Dommages Matériels	500.000 dh
• Intoxications alimentaires (par sinistre et par année d'assurance)	250.000 dh
• Incendie hors locaux	50.000 dh
• Dégâts des eaux hors locaux	50.000 dh
• Défense et recours	20.000 dh
• Franchise sur tout dommage autre que corporel	500 dh

▪ Accident / Indemnités contractuelles

• Décès	60.000 dh
• Invalidité permanente	80.000 dh
• Frais médicaux (*)	12.000 dh
dont *Prothèses dentaires - 80 %	4.000 dh
*Lunettes (monture et verres)	800 dh
*Frais de transport (ambulance)	500 dh
*Appareils d'orthodontie	1000 dh



Une gestion rapide de votre dossier auprès de notre intermédiaire d'assurance régi par la loi n°17/99 portant code des assurances.

Coordonnées : 16 rue Hussein 1er étage Appt 12 Hassan Rabat

Tél : 05 37 72 27 26/28 Fax : 05 37 72 27 25 ou GSM : 06 61 46 62 52 Email : souad.kattas@aswar.ma

En cas d'accident, comment procéder?

- Une prise en charge en clinique à hauteur de 12000 dh
- Une déclaration obligatoire dans les 5 jours
- Un dossier complet pour le remboursement (toutes pièces demandées)

Pour plus de détails, consultez la rubrique « assurance » sur le site www.capemaroc.ma



**PRISE EN CHARGE
EN CLINIQUE**

**Cliniques
conventionnées**

- Clinique des Nations Unies
- Clinique la Capitale
- Polyclinique de Rabat...